



DF – Département des finances et des ressources humaines **Penser l'avenir du canton**



Avec l'assainissement du budget comme priorité en 2020, Nathalie Fontanet souhaite laisser des finances équilibrées aux générations futures. Rencontre avec une conseillère d'Etat engagée sur tous les fronts de son département.





REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE



Elue depuis bientôt deux ans, pouvez-vous nous faire un bref bilan de votre expérience ?

C'est une fonction tellement prenante que le temps passe trop vite. Pendant la première année de mon mandat, j'ai consacré beaucoup de temps à deux réformes importantes pour l'avenir de Genève. Premièrement, celle sur la fiscalité des entreprises (RFFA), essentielle pour le canton sur le plan économique. Deuxièmement, la réforme sur la recapitalisation de la caisse de pension de l'Etat de Genève (CPEG), qui était nécessaire et attendue depuis longtemps. Du point de vue de la méthode, ma courte expérience m'a montré que la bonne façon de travailler réside dans la concertation, le dialogue et un travail en amont de la présentation des projets. Informer, rencontrer les parties prenantes, communiquer les idées clés d'un projet aussi tôt que possible permet de favoriser une meilleure adhésion.



© Genève Tourisme / Jurate Daugelaite

Le canton de Genève est le canton le plus endetté de Suisse, quelles seraient selon vous les premières mesures d'urgence à prendre pour améliorer cette situation budgétaire ?

Je crois qu'il est important de nuancer ce constat. Nous sommes effectivement le canton le plus endetté de Suisse, mais cela ne date pas d'hier. La dette s'est constituée dans les années 90, elle a ensuite passablement augmenté pour se situer aujourd'hui à un montant de l'ordre de 11 milliards de francs. C'est un chiffre conséquent, mais il est lié à l'histoire de notre canton. Il y a eu la crise de la BCGE, des fusions de caisses de pension, et tout dernièrement, la recapitalisation de la CPEG. Tous ces événements ont eu ou auront un effet sur la dette. Aujourd'hui, l'urgence est d'éviter que la dette ne s'alourdisse.

Sur le long terme, quels sont les changements à opérer pour revenir à un équilibre ?

Il y a différents niveaux de lecture de cet enjeu. Le premier, c'est d'essayer d'équilibrer les budgets et de faire en sorte de maîtriser l'augmentation des charges. Ensuite, il faut relever que la question de la dette est controversée. Pourquoi ? Car actuellement les taux d'intérêts sont extrêmement bas et la dette nous coûte donc moins cher aujourd'hui qu'il y a quelques années. Certains y voient l'opportunité d'augmenter sensiblement le recours à l'emprunt. Je ne suis pas partisane de la fuite en avant et je pars du principe qu'il faut être prudent. Si aujourd'hui les taux d'intérêt sont bas, ils finiront par remonter. De plus, toute dette doit être remboursée tôt au tard. Je considère que notre canton ne doit pas aggraver sa situation.



Nouveau hall de l'accueil de l'Hôtel des finances.

Quelle est votre analyse de la situation ?

Différents constats s'imposent. Le premier est qu'à Genève, nous ne sommes pas face à une crise des recettes, mais des charges. En 20 ans, la population a augmenté de 24% tandis que le total des recettes fiscales a connu une croissance de 101%. Dans le même temps, les charges globales ont augmenté de 54%. Cette hausse s'explique par plusieurs facteurs, dont les charges sociales ou encore nos relations avec la Confédération et les communes. Le deuxième constat tient au fait que Genève est un canton ville et frontière, ce qui engendre des dépenses particulières auxquelles d'autres cantons n'ont pas à faire face. Le troisième point concerne directement nos administrations car à Genève, nous avons beaucoup de collaboratrices et de collaborateurs en comparaison avec d'autres cantons. Enfin, la composition politique du parlement et ses choix compliquent quelque peu la quête d'un équilibre budgétaire: d'un côté il vote pour des diminutions de revenus, et de l'autre pour des augmentations des prestations sociales. Cette situation rend le travail politique passionnant, mais la tâche plus ardue.

Quelles seraient les solutions selon vous ?

L'Etat doit faire des économies sur les charges en général. Une des solutions est de revoir la répartition des tâches et des compétences entre le canton et les communes. Aujourd'hui à Genève, 80% des charges reviennent au canton, contre 20% aux communes. Ce taux est largement supérieur à la moyenne suisse. De plus, le canton assume l'intégralité des charges dites dynamiques. Celles-ci sont liées au vieillissement de la population, au niveau de vie ou encore à l'inflation et sont donc en constante augmentation. Une autre piste consiste à examiner les différentes prestations fournies par l'Etat en s'interrogeant sur leur nécessité et leur efficacité.

A la tête des ressources humaines, vous souhaitez introduire au début de votre mandat la notion de plaisir au travail, quelles ont été vos avancées dans ce domaine ?

Modifier une politique des ressources humaines est quelque chose qui prend du temps et qui ne se décrète pas. Dans notre société actuelle, les mentalités ont changé et les gens souhaitent être plus autonomes, plus libres, trouver du sens dans ce qu'ils font. L'Etat, jusqu'à présent, avait une politique basée sur le contrôle. Il faut revoir ce modèle, le faire évoluer avec la

société car ce n'est pas parce que vous avez timbré et fait vos heures que vous avez été efficace et performant. Dans une logique de changement, nous avons déjà posé 5 principes fondateurs de cette nouvelle façon de travailler: la confiance, la collaboration, les résultats, l'autonomie et la responsabilité. Nous aussi avons créé la structure «qualité de vie au travail», dont la mission est de déployer dans différentes entités qui le souhaitent, un nouveau mode de fonctionnement managérial. Nous sommes une grande administration représentant plus de 200 métiers, donc les choses vont se faire petit à petit.

L'égalité homme-femme compte beaucoup pour vous, comment avez-vous fait progresser les mentalités sur ce sujet et quels sont vos combats aujourd'hui ?

Je pense que j'ai eu beaucoup de chance car en 2019, grâce à l'actualité, mes combats sur cet enjeu ont eu un écho très fort dans la population. Cette cause n'est pas partisane et concerne absolument tout le monde. Les écarts salariaux ou encore la faible proportion de femmes dans les conseils d'administration et les sphères dirigeantes sont tout simplement inacceptables en 2020. J'ai toujours pensé que l'Etat de Genève, en tant qu'entité publique, devait montrer l'exemple. Il est important que nous arrivions à avoir une représentation équilibrée dans l'ensemble des entités qui dépendent du Conseil d'Etat. Nous avons donc présenté au parlement un projet de loi en ce sens. Par ailleurs, un autre projet de loi sur l'égalité et la lutte contre les violences et les discriminations liées au genre est actuellement en cours de finalisation. Enfin, j'ai rencontré des entreprises exemplaires sur ce sujet et j'aimerais développer des synergies pour étendre leur modèle de fonctionnement tant aux institutions publiques que dans le privé.

